

miration devant ce qui se passe ailleurs sont peut-être dans la position que décrit le poète:

Tis distance lends enchantment to the view,
And robes the mountain in its azure hue.

Ces deux vers expliquent peut-être pourquoi j'ai entendu autant de louanges de la part de plusieurs Américains concernant ce que nous accomplissons au Canada. Quelques Anglais m'ont également formulé des remarques du même genre. Il se peut fort bien que là aussi "la distance habille le spectacle d'un enchantement".

J'ai découpé un article du *Financial Post*, non pas tant pour ce qu'écrivait le *Financial Post* qu'à cause de l'extrait du *Times* de New-York qu'il cite. M. Edwards Collins, un des rédacteurs du *Times* de New-York, souligne les différences fondamentales qui existent entre le Canada et les États-Unis. Voici ce qu'il écrit:

Dans notre pays (les États-Unis), nous parlons toujours d'équilibrer notre budget et de payer nos frais de défense au fur et à mesure. Au contraire, le Canada a cherché régulièrement depuis plusieurs années à réaliser des excédents budgétaires, ce qui lui a permis de réduire sa dette de 15 p. 100 depuis 1946.

Tandis que notre Trésorerie, ouvertement encouragée et appuyée par la Maison Blanche elle-même, recourait à tous les subterfuges en vue de faire échec aux efforts tentés par la Réserve fédérale pour resserrer le loyer de l'argent, le Canada poursuivait, dans ce domaine, un programme énergique et concerté. Tandis que le Gouvernement et le Congrès reculent devant les propositions visant à relever les taxes à la consommation, le Dominion puise près de la moitié de ses recettes à cette source, la plus anti-inflationniste de toutes les formes d'imposition d'urgence. Washington a jugé intolérables, au point de vue politique, même les plus modestes restrictions que la Réserve fédérale a imposées à l'achat à tempérament; cependant, le Canadien qui veut s'acheter une voiture doit verser d'avance la moitié du prix d'achat et acquitter le solde dans un délai de douze mois.

Le chef de l'opposition a dit que c'était une erreur de restreindre le crédit relativement à l'achat de voitures et autres articles semblables.

M. Drew: Jusqu'à ce point-là.

Le très hon. M. St-Laurent: Ce n'est pas ce qu'on en pense dans cet article, bien que la critique financier de l'opposition ait peut-être exprimé alors un point de vue erroné,—ou l'erreur peut résider dans l'appréciation de la situation à ce moment-là,—mais quand l'honorable député de Greenwood a dénoncé ces mesures au moment où elles ont été soumises à la Chambre, il a dit qu'elles venaient trop tard, qu'on aurait dû les adopter des mois plus tôt. Il a dit qu'il vaut mieux tard que jamais.

Je soumetts ces faits à l'attention de la Chambre afin que tous les députés se rendent bien compte que le problème est difficile et

qu'en cherchant à le résoudre nous pouvons tous commettre des erreurs. Personne, je crois, ne peut être sûr d'avance que telle ligne de conduite particulière ne se révélera pas erronée. Il nous faut agir au mieux et c'est ce que nous faisons. Nous avons pris les mesures dont j'ai parlé et nous nous sommes aussi efforcés de réduire au minimum les dépenses civiles.

Dans l'allocation que j'ai prononcée à la radio en septembre, j'ai dit que le Gouvernement avait cherché sérieusement et constamment à contenir ses propres dépenses. Dans des commentaires relatifs à ce discours, la *Gazette* de Montréal a déclaré que les épargnes du Gouvernement n'étaient qu'une goutte d'eau dans un seau plein de trous. D'autres critiques se plaisent à expliquer la hausse du coût de la vie par la prodigalité du Gouvernement et par son impuissance à maintenir ses propres dépenses dans des limites raisonnables. Au cours de son exposé budgétaire, le printemps dernier, le ministre des Finances a parlé de nos efforts en vue de contenir les dépenses de l'État. Je sais, par mes contacts quotidiens avec mes collègues que chacun d'eux veille à la réduction des dépenses dans tous les domaines de l'administration de son ministère.

Les députés savent que nous avons voulu réduire le budget du ministère des Postes et ils savent également comment ces mesures ont été accueillies partout au pays et à la Chambre. Pendant que chacun de mes collègues étudie soigneusement un aspect particulier de la question, j'ai cru qu'il serait bon de savoir comment les frais de nos services généraux se comparent au budget correspondant d'avant-guerre.

J'ai demandé aux fonctionnaires du ministère que dirige mon collègue, le ministre des Finances (M. Abbott)—je n'ai pu lui demander la permission puisqu'il n'était pas là—d'obtenir les chiffres et de me fournir un relevé, aussi précis que possible, qui permette la comparaison. Il est extrêmement difficile d'établir une comparaison; pour ma part je ne suis pas convaincu que ces chiffres convaincront les autres. Toutefois, je voulais savoir à quoi m'en tenir à ce sujet. Les comparaisons ne sont pas faciles en raison soit de l'expansion, soit de la modification des services; et, bien entendu, un grand nombre de postes comportant des dépenses considérables ont été ajoutés qui n'existaient pas auparavant.

J'ai demandé de ne pas tenir compte, parce qu'ils ne sont aucunement comparables, des postes intéressant la défense, les allocations aux anciens combattants et le service de la dette. Ces postes, en grande partie un héri-